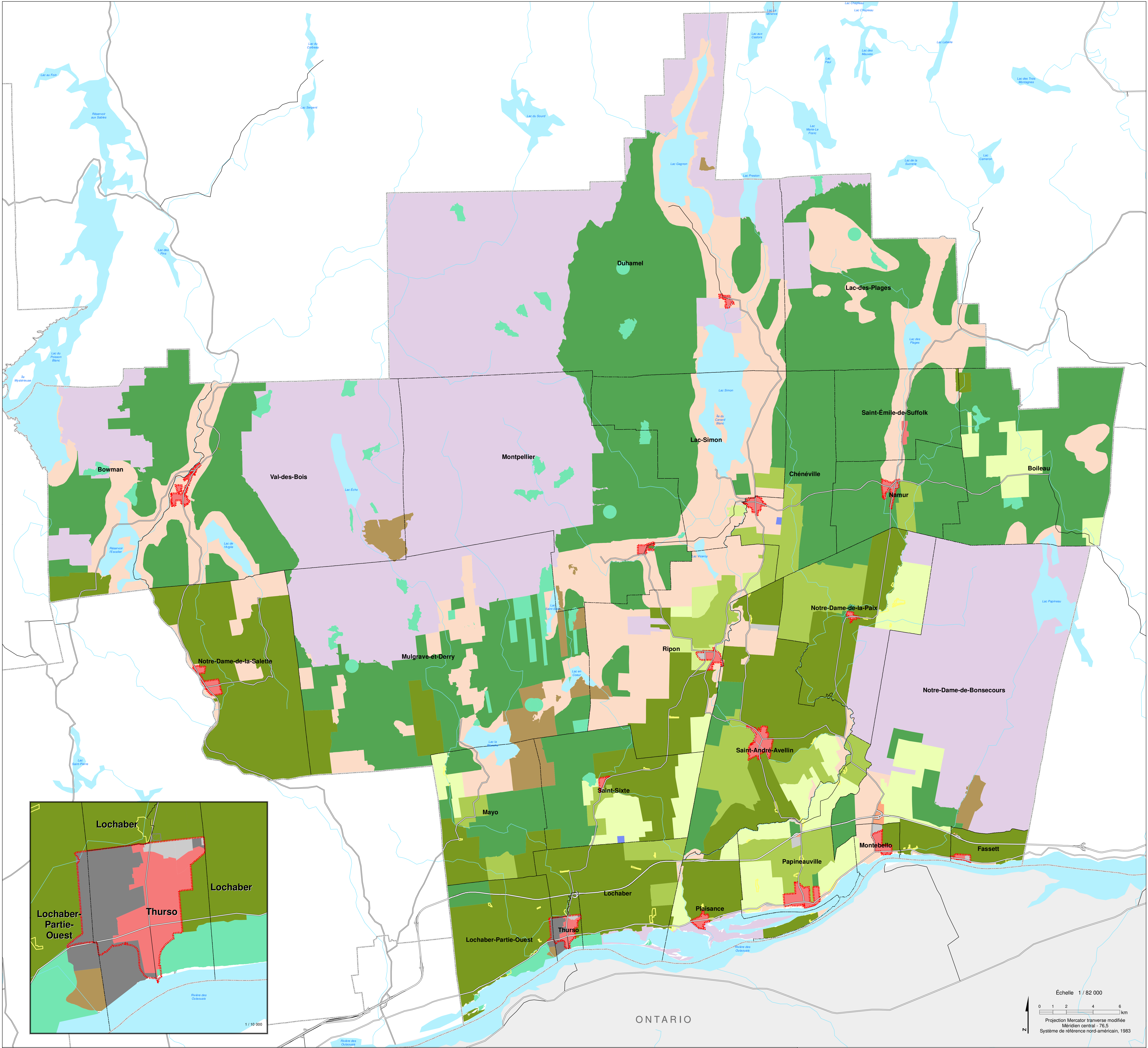




MRC

Municipalité

Perimètre d'urbanisation

Îlot destructuré

Réseau routier

Autoroute

Route nationale

Route régionale

Route locale

Réseau hydrographique

Réseau hydrographique

Plan d'eau

Grande affectation du territoire

Agriculture dynamique

Agriculture à potentiel élevé

Agriculture à potentiel moyen

Agriculture à potentiel faible

Forêt

Écotourisme

Conservation

Récrotourisme

Villégiature

Habitat (mixte)

Commerciale autoroutière

Industrielle locale

Industrielle régionale

Salubrité publique

Grande affectation du territoire différée

Industrielle régionale

Schéma d'aménagement et de développement

Carte 12 - GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

MRC Papineau, QUÉBEC

MRC

Papineau

Le Pays de l'Or Vert !

RÉFÉRENCES CARTOGRAPHIQUES

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE. 2013. Zone agricole, échelle 1 / 20 000. Gouvernement du Québec. Pour les limites de la zone agricole.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES. 2015. Système sur les découpages administratifs (SDA), échelle 1 / 20 000. Gouvernement du Québec. Pour les limites administratives.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES. 2010. Base de données géographiques et administratives (BDGA), échelle 1 / 1 000 000. Gouvernement du Québec. Pour les réseaux routiers et hydrographiques.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2015. Dictionnaire de population, adapté par L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais.

MRC PAPINEAU. 2010. Schéma d'aménagement et de développement, échelle variée. Pour les affectations du territoire, les périmètres urbains et les îlots destructurés.

RESSOURCES NATURELLES CANADA. 2011. Atlas de l'Amérique du Nord, échelle 1 / 10 000 000. Gouvernement du Canada. Pour les limites provinciales.

Échelle 1 / 82 000

0 1 2 4 6

km

Projection Mercator transverse modifiée

Méridien central - 76,5

Système de référence nord-américain, 1983

CETTE CARTE EST UNE VERSION ADMINISTRATIVE EN DATE DU 2 JUILLET 2025.

LA VERSION OFFICIELLE ADOPTÉE AU RÈGLEMENT PRÉVAUT.